



207

DM18

Projet de modification des installations de stockage
des déchets radioactifs et réfection de Gentilly-2

Bécancour

6212-02-005

Bécancour, le 9 décembre 2004

Mme Anne-Lyne Boutin
Coordonnatrice
Commission du BAPE

gentilly2@bape.gouv.qc.ca

Objet: Dépôt d'un mémoire / Deuxième partie des audiences publiques
Sujet: Modification des aires de stockage des déchets radioactifs et réfection de la centrale nucléaire de Gentilly-2

Mme Boutin,

Vous trouverez ci-joint le mémoire que nous désirons présenter lors de la deuxième partie des audiences publiques qui se tiendront à l'église multifonctionnelle de Bécancour à compter du 16 décembre 2004.

Espérant le tout conforme à vos attentes, veuillez agréer, Mme Boutin, nos salutations distinguées.

Bien vôtre,

Richard Lampron, ing.

RL/ml

p.j.



**MÉMOIRE AYANT TRAIT À LA
"MODIFICATION DES INSTALLATIONS DE STOCKAGE DES DÉCHETS
RADIOACTIFS ET RÉFECTION DE LA CENTRALE NUCLÉAIRE DE GENTILLY-2"**

présenté par

**RICHARD LAMPRON, ing. & prés.
OPTI-CONSEIL INC.**

BÉCANCOUR, LE 9 DÉCEMBRE 2004

1.0 QUI SOMMES-NOUS?

Richard Lampron, ingénieur chimiste diplômé en 1973 de l'Université du Québec à Trois-Rivières, possède une vaste expérience industrielle, principalement dans les secteurs des pâtes et papiers et de l'industrie pétrochimique. Expert en conservation d'énergie et en optimisation des procédés, il possède à son actif plusieurs réalisations touchant l'installation, la modernisation et l'optimisation de chaudières et de sécheries de machines à papier. Il a également réalisé des programmes de conservation énergétique dans divers milieux: industriel, institutionnel, agro-alimentaire, etc. De plus, il a exécuté des études traitant de l'implantation d'unités de cogénération chez des papetières. Coordonnateur, pour le compte de l'AIFQ, il a collaboré à la campagne de vérification énergétique des 44 papetières du Québec en 1992-1993.

En 1989, Richard Lampron a fondé la compagnie Opti-Conseil inc. dans le secteur Gentilly de Bécancour et il en assume depuis la présidence. Initialement axée sur l'Optimisation de Procédés Thermiques Industriels l'entreprise a développé une expertise pointue en études énergétiques et en analyses de procédés industriels auprès de diverses usines. Elle a également élargi son champ d'action, particulièrement en design industriel où elle privilégie l'approche tridimensionnelle. Elle se démarque également par l'arrimage du multimédia à l'ingénierie grâce auquel elle a réalisé plusieurs modèles d'animation virtuels d'équipements, de procédés et d'usines. Dans ce cadre, elle a collaboré à la formation du personnel d'entretien de la centrale nucléaire Gentilly-2 et à la représentation 3D de diverses installations actuelles et futures.

2.0 ASPECT TECHNIQUE

À notre avis, même si l'exploitation de G2 comporte des risques, nous sommes convaincus qu'il vaut mieux maintenir ses activités et gérer le stockage des déchets radioactifs actuels et futurs en ayant sur place un personnel qualifié, à l'affût d'innovations technologiques en rapport avec cette problématique.

Nous voulons demeurer un intervenant actif tant et aussi longtemps qu'une méthode de stockage définitive ne sera pas adoptée. Fermer la centrale nucléaire de Gentilly-2 signifie pour nous d'être réduits à un rôle passif de gardiens d'un stock de déchets radioactifs.

3.0 ASPECT SOCIAL

Notre collectivité accepte de gérer temporairement sur son territoire (i.e. dans sa cour) ces "Canstor". Nous ne pouvons ni ne voulons jouer à l'autruche. Nous sommes parfaitement conscients de notre responsabilité. Il faut toutefois nous donner les moyens techniques et financiers pour bien le faire.

4.0 ASPECT ENVIRONNEMENTAL

Le changement climatique se manifeste de plus en plus. Le temps presse pour effectuer un virage technologique afin d'en amenuiser les effets dévastateurs. Outre les mesures d'économie d'énergie et l'introduction progressive d'unités de production d'énergie respectueuses de l'environnement, nous considérons que la centrale nucléaire Gentilly-2 d'une puissance de 675 MW est un actif important à conserver. En effet une centrale nucléaire ne générera pas de gaz à effet de serre.

5.0 ASPECT SÉCURITAIRE

Contrairement à la problématique environnementale engendrée par les gaz à effet de serre, il est faisable de confiner et de contrôler de façon sécuritaire, à un endroit restreint, un stock de déchets dont on connaît les caractéristiques et le comportement. Un problème clairement identifié est déjà en partie résolu.

Maintenir en opération la centrale nucléaire Gentilly-2 apporte une garantie supplémentaire que toutes les ressources humaines et matérielles nécessaires seront déployées pour effectuer cette tâche de surveillance en continu.

Fermer la centrale nucléaire Gentilly-2 signifie pour nous de ne plus participer activement à la gestion du nucléaire. Ce rôle de spectateur indifférent nous insécurise au plus haut point.

L'ingéniosité québécoise n'est plus à démontrer. Notre entreprise Opti-Conseil inc. de Gentilly est fière de collaborer à l'exploitation de cette centrale nucléaire qui génère, avouons-le, des retombées économiques et techniques très importantes dans la région. Nous souhaitons que notre partenariat avec la centrale nucléaire Gentilly-2 se maintienne et, qui plus est, se manifeste davantage dans le futur.



Richard Lampron, ing. & pdg
Opti-Conseil inc.

10 décembre 2004